

SST : SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

FORMATION COLLECTIVE

DURÉE 2 JOURS (14 heures) II

TARIF* 360 €

DATE 2021 1er, 2 fév. II 29, 30 mars II 17, 18 mai
5, 6 juillet II 11, 12 oct. II 13, 14 déc.

FORMATION INDIVIDUELLE / BINÔME

Pas de formation individuelle

*non assujéti à la TVA

► Profil des participants

- Tous les salariés des entreprises du secteur privé ou public
- Les membres du CSE

► Prérequis

- Une demande d'ouverture est à effectuer par le formateur auprès de la FORPREV. Pour ce faire, le nom du Médecin du travail doit nous être communiqué par l'entreprise lors de l'inscription ou au plus tard trois semaines avant le début de la formation

- L'entreprise nous informe de ses risques spécifiques

► Objectifs

- Conforme au programme élaboré par l'INRS
- Respecter les recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs Salariés (CNAMTS)
- Protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours d'urgence adaptés

► Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, mises en situation
- Conseils personnalisés d'un formateur expert
- Echanges et interactions à partir de l'expérience du formateur et de celles des participants
- Remise d'un support de formation
- Evaluation en fin de formation

► PROGRAMME

1. Rôle du SST dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise (sensibilisation à la prévention des risques professionnels)

- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner

2. La victime saigne-t-elle abondamment ?

- S'étouffe-t-elle ? Répond-elle ? Respire-t-elle ?
- Faire alerter
- De faire alerter à informer
- Secourir
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime répond, elle se plaint de brûlures
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Risques spécifiques à l'entreprise

- Module optionnel de 2h minimum à la demande du Médecin du travail
- Evaluation des acquis des participants
- Maintien et Actualisation des Compétences: MAC (recyclage) obligatoire
- Pour conserver la validité du certificat SST, le MAC est à effectuer au maximum dans les 24 mois qui suivent la formation initiale, puis au maximum tous les 24 mois (ou plus fréquemment sur décision de l'entreprise)
- Ces formations continues permettent au SST de maintenir ses compétences, définies dans le référentiel de formation INRS, à un niveau au moins équivalent à celui de sa formation initiale
- Pour le MAC, les stagiaires devront se munir de leur carte SST
- Numéro d'habilitation RNRS : 1746/2012/ SST.1/06
- Formateur, moniteur agréé par l'INRS
- Effectif du groupe : minimum 4/maxi 10
- Matériels disponibles : 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson), défibrillateur
- Un certificat SST sera délivré à chaque stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable

